



Compte-rendu de la réunion de la F3SCT académique du 7 janvier 2025

Le nouveau Recteur n'a pas présidé cette instance mais le SG qui le représente, nous a assuré qu'il ne s'agissait que d'un imprévu d'emploi du temps. La FSU-CGT éduc'action espère sincèrement qu'effectivement M. Périssat fera de la santé et des conditions de travail des personnels une de ses priorités.

Cette F3SCT-A a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de l'instance. **Un des axes de travail porte sur l'accompagnement des AESH.** Un sondage va être envoyé et des visites de la formation spécialisée dans certains établissements de l'académie vont être organisées cette année. Depuis deux ans, le travail sur la prise en charge des violences externes et internes se poursuit et permet une harmonisation de la prise en charge des agressions subies par les collègues mais aussi de réfléchir à une meilleure formation et information sur les réflexes à avoir quand elles surviennent.

La F3SCT-A s'empare également d'un **nouvel axe de travail sur les risques psycho-sociaux (RPS)**. La FSU-CGT Educ'action a hâte de travailler sur ce dossier car on en perçoit l'importance pour les collègues à travers le nombre majoritaire de RSST qui en relèvent.

Un point a également été fait sur les **vecteurs de communication au service des personnels**. La plateforme "Stop Discrri" semble peu utilisée encore. La petite cloche sur l'intranet qui permet de saisir un RSST semble mieux connue. Ces deux supports ne sont que des vecteurs de communication qui viennent en amont d'un travail d'accompagnement et d'orientation pour les personnels fragilisés par des attitudes ou propos discriminants.

La FSU-CGT Educ'action a proposé d'utiliser le temps attribué à l'auto-évaluation des établissements pour mettre à jour les **documents uniques de prévention des risques** qui doivent être élaborés dans chaque unité de travail et participer à une culture commune de prévention. Il nous semble pertinent de profiter de ces temps banalisés pour développer et travailler de façon collective les DUERP qui sont une obligation légale et participent à l'amélioration des conditions de travail de tou.tes. Des outils du ministère de la fonction publique ont été élaborés et peuvent servir d'appui à ces échanges.

Un autre point de la réunion portait sur l'attribution des **allègements de service et des postes adaptés**. Les enveloppes permettant de mettre en oeuvre ces dispositifs ne sont pas épuisées. La FSU et la CGT Educ'action vous conseillent de vous faire accompagner syndicalement quand vous sollicitez ces dispositifs.

Enfin, la F3SCT-A a adopté le **Plan Académique de Prévention des risques** qui établit les actions de prévention pour l'année 2025.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre vos élu.es à s3poi@snes.edu